Septembre/décembre 2009



MDF infos # 77

La lettre de Musiques et Danses en Finistère

• SUR SCÈNE À 9 ANS

C'est devant un public conquis que Théo a fait ses premiers pas sur scène. Et quelle scène : celle du Run Ar Puñs, à Châteaulin, à l'occasion de l'assemblée générale de Musiques et Danses en Finistère. Théo a 9 ans et est malvoyant de naissance, il est aujourd'hui accompagné par Jean-Paul Cosquer formateur de MDF (voir mdf infos 75). Cette prestation montre à quel point la musique, et au delà la culture, peuvent être des facteurs d'intégration.



Photo Le Télégramme/Jean-Luc Padellec

• CARTOGRAPHIE EN LIGNE

En 2002, MDF éditait une cartographie dédiée aux musiques actuelles. Ce document papier a fait le tour du département et reste une référence. Remis à jour dans une version web, cet outil sera disponible le 15 septembre sur www.md29.org. Il permettra aussi de visualiser et d'obtenir des informations sur les lieux de diffusion, les festivals, les écoles de musique et de danse, les choeurs, l'orgue, les musiques et danses traditionnelles... Ce nouvel outil se veut interactif et permettra dans un avenir proche à un internaute habilité de faire apparaître son activité ou de la modifier.





DOSSIER : ENSEIGNEMENT

Le big « band »

« Une école de musique et de danse du troisième type, qui jouera aussi un rôle de catalyseur et de fédérateur entre les différents acteurs culturels du territoire. » Tel est le sens du nouveau schéma départemental des enseignements artistiques. Musiques et Danses en Finistère est chargée de sa mise en orbite.

Un nouveau schéma départemental des enseignements artistiques a été voté par les élus en janvier 2009. « *Il applique les principes de l'agenda 21 en étant attentif à l'aménagement culturel du territoire, à la mutualisation des projets, à l'accessibilité de tous les publics. Il préconise aussi le rapprochement des enseignements artistiques avec l'enseignement général et de meilleures conditions d'emploi et de formation pour les enseignants* », explique Florence Magnanon, adjointe du service Arts et Territoires au Conseil général.

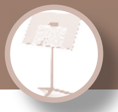
La loi est aussi passée par là. En 2004, elle a imposé aux départements d'adopter un schéma de développement, mais aussi aux communes, ou communautés de communes, d'organiser et de financer les missions d'enseignement artistique, dans les domaines de la musique, de la danse et du théâtre. ••• SUITE : PAGE 2

ÉDITORIAL

L'imagination au pouvoir

Imaginer l'évolution de l'enseignement artistique, c'est tout d'abord faire en sorte que l'école de musique ou de danse s'ouvre au plus grand nombre de Finistériens. Pénétré de l'importance de cet engagement, le Conseil général du Finistère n'a pas attendu la loi du 13 août 2004 pour mettre en oeuvre une politique de soutien de l'enseignement artistique. Les plans adoptés dès le début de l'année 2000 pour la musique et la danse ont jeté les bases d'une organisation territoriale de l'enseignement. Le schéma voté en janvier 2009 vient renforcer le travail déjà entrepris. Sa mise en œuvre, confiée à Musiques et Danses en Finistère, doit contribuer à ouvrir le dialogue et à développer de nouveaux partenariats entre les communes, les écoles et les acteurs culturels à l'échelle des communautés de communes. De nouveaux outils sont mis à disposition des partenaires, pour qu'ils puissent construire un projet culturel de territoire. Celui-ci s'articulera autour de cette école de musique et de danse « nouvelle génération », ouverte sur le monde, ouverte sur les autres, où l'imagination sera au pouvoir.

NATHALIE SARRABEZOLLES
PRÉSIDENTE



••• SUITE DE LA PAGE 1

« *Le Finistère était précurseur, puisque dès 2001, deux plans départementaux ont favorisé la création de cinq écoles intercommunales en musique et une en danse* », indique Florence Magnanon.

De nouveaux efforts sont à engager, pour que l'enseignement donne aux jeunes de l'appétit pour la pratique de la musique, tout au long de leur vie. Le parcours global d'étude musicale y contribue. « *Travailler l'instrument avec le professeur reste essentiel, mais l'ouverture à la pratique dans le cadre d'un groupe, qu'il soit classique, traditionnel ou issu des musiques actuelles est indispensable au plaisir de jouer* », indique Laurent Bœuf, chargé de la structuration des enseignements artistiques à Musiques et Danses. La culture musicale vient renforcer ces apprentissages. « *Aller aux spectacles, rencontrer des artistes permet de conforter son appréciation et son sens critique, donc la qualité de ce que l'on joue soi-même.* »



L'enseignement artistique en 29

- 66 écoles de musique, 56 sont soutenues par le département, dont deux conservatoires à rayonnement départemental à Brest et Quimper et un centre d'apprentissage des musiques traditionnelles (Centre Breton d'Art Populaire) à Brest.
- 104 écoles de danse dont 17 aidées par le Conseil général
- 5 écoles de musique et 1 école de danse intercommunales sont conventionnées par le CG 29.
- 20 000 élèves pratiquent la musique ou la danse, ils sont encadrés par 547 enseignants.
- Le Conseil général du Finistère consacre 640 000 € de son budget culturel pour l'enseignement artistique.

Créer du lien

Cette nouvelle organisation contribue aussi à faire de l'école de musique et de danse, un pôle ouvert sur son territoire. « *Il faut imaginer, créer du lien entre les équipes artistiques, les lieux de diffusion et les pratiques amateur. Les élus doivent aussi être associés à cette démarche qui doit aboutir à un véritable projet culturel de territoire* », poursuit Laurent Bœuf. Pour cela, Musiques & Danses propose l'organisation de conseils techniques et pédagogiques (CTP) à l'échelle des communautés de communes (lire décryptage et éclairage p.3). Ce comité permet aussi de réfléchir à conjuguer la musique et la danse dans le cadre de cours d'éveil et d'initiation communs. L'accessibilité de l'école aux personnes handicapées y est aussi abordée. Un plan de formation continue, piloté par Musiques & Danses, est recommandé aux enseignants. Quinze écoles à rayonnement intercommunal sont en préfiguration pour la fin de l'année 2010.

• Schéma départemental disponible sur www.md29.org



PORTRAIT

LE PATIO

ÉCOLE DE MUSIQUE, DANSE ET ARTS PLASTIQUES DE MORLAIX

Le moins que l'on puisse dire, c'est que Louise Thépaut, la directrice du Patio à Morlaix, est en phase avec le schéma départemental. « *Pour nous, c'est simplement mettre en place le projet d'établissement que nous venons de bâtir.* » La musique, la danse, les arts plastiques, comme beaucoup d'école, le Patio s'est longtemps contenté de les enseigner. Aujourd'hui, il va plus loin. « *Nous élargissons notre territoire et nos compétences. Si bénéficier d'un enseignement artistique est un plus pour l'être humain, alors il faut toucher tout le monde. Travailler avec le scolaire est donc une évidence.* » Depuis quatre ans, en changeant tous les six mois d'établissement, le Patio touche en moyenne huit à dix écoles par an. Le nouveau schéma va lui donner les moyens de ses ambitions. « *Cela va nous permettre d'avoir un deuxième intervenant. Nous avons également un partenariat avec le collège et avec l'IME, nous souhaitons aller plus loin, ainsi que travailler en complémentarité avec les autres écoles de musique de notre territoire.* »

Au Patio, l'élève mène un parcours global, il n'appartient pas à un enseignant, il fait également de la pratique collective et se cultive. « *Ce qui va changer, c'est que nous allons devoir évaluer plus précisément les élèves.* » Pas un examen mais une évaluation qui permettra au Patio d'évoluer et de mieux répondre aux besoins. « *Le schéma nous donne des pistes mais à nous de nous organiser. Il nous laisse beaucoup de liberté.* »

ZOOM



Du tango à danser avec Gorrion

Amateurs de tango, les quatre musiciens de Gorrion ont fait leurs premiers pas musicaux, sous le nom de Cambalache, sur des compositions de l'un des leurs, inspirées de Piazzolla. Ces trois enseignants en musique et un amateur on senti la nécessité d'approfondir leurs compétences artistiques, ils ont suivi plusieurs stages organisés par Musiques & Danses et animés, entre autres, par Diego Trosmann, guitariste argentin. Avec ce dernier, Gorrion travaille, cette année, sur l'interprétation et le rapport de la musique avec la danse dans le cadre d'une mission conseil. En juin dernier, le groupe a joué quelques unes de ses compositions originales lors de la dernière AG de MDF.

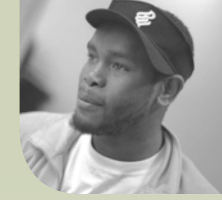
P²H Un pôle Hip-hop en Sud-Cornouaille

Autour du Hip-hop, sept structures cornouaillaises* ont décidé de mettre leurs moyens en commun afin de proposer un choix de cours, tenant compte des différents styles et niveaux des pratiquants. Après l'embauche, l'an dernier, d'Ali Ahamed et le choix de la MPT de Penhars, à Quimper, comme pôle ressource des cultures urbaines, un pôle Hip-hop vient de voir le jour. Au-delà des cours, P²H a pour mission la structuration de la danse (Hip-hop et autres cultures urbaines) et la mise en œuvre d'actions en relation avec le spectacle vivant. Chaque élève, inscrit dans l'une des structures du Pôle, a ainsi la possibilité de rencontrer et de suivre des stages avec des compagnies professionnelles, d'assister à des conférences et de participer à des événements Hip-hop sur, ou en-dehors, du département.
Soutenu par le Conseil général du Finistère, la ville de Quimper et MDF, P²H souhaite affirmer et promouvoir le Hip-hop en tant qu'expression artistique à part entière et s'attacher également à créer des liens, avec d'autres formes artistiques de styles différents. Il s'agit ainsi de rester fidèle à l'esprit de brassage culturel caractéristique de ce mouvement.



*MPT de Penhars, MPT d'Ergué Armel, MJC de Kerfeunteun, MJC de Trégunc, Polysonnance Châteaulin, CFEA Fouesnant, Danse évolution Pont l'Abbé

QUESTIONS À : ALI AHAMED



RÉFÉRENT DE P²H, PÔLE HIP-HOP EN SUD-CORNOUAILLE

Quelle avancée représente P²H pour le Hip-hop en Cornouaille ?

Ali Ahamed : c'est une avancée vers une meilleure reconnaissance de cette culture, encore souvent stigmatisée. C'est aussi un pôle test pour l'enseignement et la structuration de la danse Hip-hop, qui doit être reconnue comme un art à part entière. Cela va également permettre de mettre en place des parcours progressifs autour de cette danse.

Comment envisagez-vous votre rôle de personne ressource au sein de cette structure ?

AA : pour moi, cela est parti d'une passion, qui devient aujourd'hui ma profession. Ce rôle, je l'assume depuis quelques années déjà. Cette formalisation conforte le travail accompli jusqu'à présent. Mon rôle aujourd'hui, au sein de P²H, est la structuration de l'enseignement de cette danse. Cela consiste aussi à créer du lien entre les différents jeunes, les partenaires du pôle et les autres acteurs culturels de la Cornouaille, afin de contribuer à une meilleure évolution de la pratique de la danse Hip-hop.



ÉCLAIRAGE

• DES BINÔMES MUSIQUE-DANSE

Issus de la formation, « *L'enfant, la danse et la musique* », des cours d'éveil et d'initiation co-animés par un professeur de danse et un professeur de musique ont émergé sur le département. Ces binômes donnent un sens nouveau à l'enseignement : exploration du geste musical et dansé et non plus simple reproduction, valorisation de l'imaginaire, interrogation des professeurs sur leur pédagogie, développement d'une approche artistique faisant appel à la globalité de l'enfant. Un éveil au sens large qui accompagnera l'enfant tout au long de sa vie, plutôt qu'une spécialisation à travers le choix d'un champ artistique particulier. Cette démarche sera poursuivie, à la rentrée, afin qu'elle soit au cœur du projet d'établissement et qu'elle favorise ainsi le développement de nouveaux binômes (voir Plan de formation).

Un accompagnement à la carte

En mars dernier, les stagiaires de la formation « *approche de la voix dans les musiques actuelles* », mise en place par MDF, se quittaient avec la ferme intention d'œuvrer ensemble au développement des groupes amateurs sur le Finistère. L'impulsion donnée par Claudia Philips, la formatrice, aura donc permis aux « *accompagnateurs* » des structures de musiques actuelles de concevoir un partenariat. Sept groupes*, sélectionnés par le réseau Zik Zak 29, vont ainsi bénéficier d'un accompagnement à la carte. Leurs points communs : l'envie de progresser et de se confronter au public. Ce dispositif leur propose des temps de formation individualisée et collective : répétition en présence d'un régisseur et d'un professeur de musique, pré-production scénique ou encore stage de technique vocale. Une bonne préparation avant d'affronter le public lors de concerts spécialement organisés par les structures partenaires.
* Les crashmen, Synapse, Mnémotechnique, Les visions d'Edgar, Unexpected...

Les structures partenaires : Les MJC de Douarnenez et de Morlaix, le Centre Culturel de Rosporden, le CLAJ de Carhaix, La Carène, Les Polarités et RAPASS. Coordination du projet : MDF.



DÉCRYPTAGE

•CONSEIL TECHNIQUE ET PÉDAGOGIQUE : MODE D'EMPLOI

Dans le cadre du nouveau schéma départemental (voir dossier p1 et 2), MDF propose un outil, permettant aux élus d'engager une réflexion sur l'évolution intercommunale de ou des école(s) de musique et de danse implantée(s) sur leur territoire, en lien avec les pratiques musicales et chorégraphiques déjà existantes. Il s'agit de la mise en place d'un ***Conseil Technique et Pédagogique***.
L'étape 1 consiste à la préfiguration du futur projet d'établissement. Ce CTP initial est composé du directeur ou coordonnateur du projet, des écoles du territoire, du responsable du service culturel de la communauté de communes, d'un élu référent, d'un responsable d'un lieu de diffusion, d'un professionnel de MDF. Lors de ***l'étape 2***, le CTP peut s'élargir aux représentants de l'Éducation nationale, des pratiques amateurs (bagad, cercle, chorale...), aux artistes du territoire. Il s'agit alors de faire émerger les demandes des différents acteurs fédérés autour de l'école, de trouver des complémentarités, des collaborations entre les différents partenaires, et de donner une lisibilité aux élus et aux citoyens par la mise en œuvre d'un projet artistique fédérateur. Puis ***l'étape 3*** va donner aux élus communautaires l'ensemble des éléments techniques pour se prononcer sur la structuration administrative et juridique de la future école intercommunale. Enfin, arrive la phase d'écriture du nouveau projet d'établissement qui sera soumis à la validation des élus intercommunaux et au Conseil général.

DÉPART À MDF

Magaly Le Goff, chargée de mission musiques actuelles à MDF depuis 5 ans, a été reçue au concours de professeur des écoles. Elle a quitté ses fonctions le 1er septembre. L'ensemble de l'équipe lui souhaite bon vent dans son nouveau métier et la remercie pour le travail effectué dans le département. Un recrutement pour la remplacer est en cours et devrait aboutir au 1er octobre.

enseignement

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL

Le Conseil général s'apprête à éditer une plaquette de présentation du nouveau schéma départemental des enseignements artistiques, musique, danse, cirque et théâtre. Ce document, tiré à 2 200 exemplaires, présentera les grands axes du schéma et les principales modalités d'application. Il sera adressé à l'ensemble des écoles de musique et de danse du département et aux élus locaux. Cette plaquette sera aussi distribuée lors de deux réunions d'information programmées prochainement à Quimper et à Brest.



danse

FORMATION IN SITU DANSE À MORLAIX

Pour la seconde année, le rapprochement des écoles de danse du Patio et Entrechats, à Morlaix - accompagné par MDF - conduit à la mise en place d'un projet pédagogique commun. Autour des spectacles programmés à l'Espace du Roudour de Saint-Martin des Champs : « *Eskemm* » de la compagnie Eskemm, samedi 3 octobre et « *Premier et second round* » de la compagnie Tango Sumo, samedi 16 janvier, plusieurs actions ont lieu : une danse-conférence, animée par Fadil Kasri et des ateliers sur la relation danse-musique, co-animés avec la harpiste de la compagnie Eskemm. La compagnie Tango Sumo propose, quant à elle, une répétition publique de son spectacle la semaine du 11 janvier, ainsi que des ateliers sur les percussions corporelles et les portés. Participation des élèves : 6 € par spectacle.



L'ENFANT, LA DANSE ET LA MUSIQUE

Le pédopsychiatre et psychanalyste Jean Ribalet donnera, le mardi 6 octobre à la MPT d'Ergué Gabéric, une conférence sur le rôle de la musique et de la danse dans le développement et la socialisation de l'enfant, ainsi que le rôle des parents dans l'accompagnement de l'éducation artistique. Pour tout public. 7 € pour toute personne non inscrite à la formation « *L'enfant, la danse et la musique* ».

LA DANSE À L'ÉCOLE

Véronique Favarel, artiste chorégraphique, et Jean-Claude Brélivet, conseiller pédagogique danse, animeront une formation pour les professeurs de danse, de musique, artistes chorégraphiques, titulaires du dumi et enseignants en milieu scolaire. A Morlaix : samedis 14 novembre 2009, 9 janvier et 13 mars 2010. A Quimper : samedis 28 novembre 2009, 16 janvier et 27 mars 2010. A partir de 3 œuvres chorégraphiques majeures : « *Casse Noisette* », de Marius Petipa, « *Beach Birds* » de Merce Cunningham et « *La danse de la sorcière* » de Mary Wigman, il s'agit d'interroger le processus de création en milieu scolaire. Une conférence-débat sur les repères historiques de la danse en Occident introduira les 2 sessions (voir ci-dessous). En partenariat avec l'Inspection académique du Finistère : 30 €.

L'HISTOIRE DE LA DANSE EN OCCIDENT

Une conférence animée par Céline Roux, docteur en histoire de l'art et chercheur spécialisé en art chorégraphique, aura lieu samedi 17 octobre à Châteaulin de 10h à 13h. A travers des œuvres chorégraphiques emblématiques, elle portera un regard sur l'histoire de la danse en Occident. Elle mettra en lumière les étapes déterminantes de cette histoire qui fait du XXe siècle. Pour tout public. 7 € pour toute personne non inscrite à la formation « *Danse à l'école* ».

musique

DES FORMATIONS AVEC LA BIBLIOTHÈQUE DU FINISTÈRE

La BDF organise une série de formations ouvertes aux professeurs de musique du Finistère, sur différents thèmes liés à l'enfance et la musique. Lundi 7 décembre : journée consacrée à la petite enfance à l'Artémuse, de Briec, avec conférence et échanges d'expériences. Gratuit. Les 7 et 8 juin 2010, avec Chantal Grosléziat, à la BDF de Quimper : créer une animation musicale à partir de livres et de disques pour enfants. Gratuit. Deuxième semestre 2010 (date à déterminer) : initiation aux grands courants musicaux (2 jours). Inscription auprès de Marie-Christine Huet , à la BDF : 02 98 95 88 12 ou mariechristine.huet@cg29.fr

voix

3 PARTENAIRES AUTOUR DES PROJETS VOIX

D'une fructueuse collaboration entre Musiques et Danses en Finistère, la fédération « chant choral en Finistère » et la ligue de l'enseignement – FOL 29 ont émergé les formations voix dans le cadre du plan de formation musique et danse 2009/2010. C'est ainsi que tout choriste pourra participer aux différents ateliers mis en place : « *le chœur en mouvement* », « *découverte de son instrument voix* », « *direction de chœur* » « *rendez-vous avec Geoffroy Jourdain* », « *week-end gospel* ». Infos : maryse.poupon@md29.org

MDF infos

Directeur de la publication : Jean-Jacques Gire
Rédaction : Maryse Poupon, Jean-Jacques Gire, Laurent Boeuf, Isabelle Brochard, Magaly Le Goff, Bruno Curunet, Cristhine Le Portal
Graphisme : Thierry Dubreil, Bruno Curunet
Édité par : Musiques et Danses en Finistère à 2000 ex.
Dépôt légal à Parution
ISSN : 1967-5445



RETOUR

MATINÉE DE RENCONTRE

Le 28 avril , notre association proposait une matinée de rencontre autour de la formation « l'enfant la danse et la musique ». Etaient invités : les élus, les techniciens des communes ainsi que les directeurs et enseignants des écoles de musique et de danse du département. Une cinquantaine de personnes était présente. Le but de cet échange était d'engager une réflexion sur le binôme pédagogique danseur et musicien : une réponse adaptée aux orientations des politiques culturelles, aux réalités et besoins des publics, des institutions, des lieux d'enseignements (développement de l'enfant, attente des parents, structuration de l'enseignement sur le territoire, lien à la création).



Les interventions de directeurs d'école, d'enseignants, de responsables de la petite enfance, de parents puis le débat, modéré par Céline Roux, ont permis une approche diversifiée de points de vue sur le rôle constructif de l'éducation artistique. Tous les acteurs ont souligné la nécessité de ne pas en rester là et de continuer à travailler.

